



PAIGC

DECLARATION DU COMITE EXECUTIF DE LA LUTTE (C.E.L.) DU P.A.I.G.C.

Au cours des dix-sept années de son existence et, plus particulièrement, après le commencement de notre lutte armée de libération nationale, laquelle compte déjà onze ans, notre Parti n'a jamais cessé d'affirmer qu'il était prêt à entamer des négociations avec le Gouvernement portugais en vue de la recherche d'une solution politique dans le conflit qui oppose notre peuple à l'Etat portugais.

La volonté de notre Parti et de notre peuple de voir ce conflit trouver sa solution par la voie des négociations a été souvent et éloquemment exprimée dans des propositions clairement formulées, au nom de la direction du Parti, par son fondateur et premier dirigeant, le regretté camarade Amílcar Cabral. Cette volonté fut solennellement consacrée dans l'acte historique de la Proclamation de la République de Guinée-Bissau, qui, fidèle aux principes qui ont toujours orienté notre comportement politique, militaire et diplomatique, a nettement établi la distinction entre le colonialisme portugais, que nous combattons, et le peuple du Portugal avec lequel nous voulons entretenir, dans l'indépendance et le respect mutuel, les meilleures relations d'amitié et de coopération dans l'intérêt réciproque.

Face à cette totale disponibilité pour la négociation qui est une constante de notre politique, le monde a assisté à la tragédie créée par l'entêtement criminel des Gouvernements qui se sont succédés à Lisbonne.

.../...

En effet, les gouvernants portugais, incapables de comprendre les courants de pensée et les valeurs politiques universellement acceptées à notre époque, ont opposé le refus le plus catégorique à toutes nos propositions, ayant déclenché et intensifié à chaque étape une guerre injuste et barbare de génocide contre notre peuple. La même attitude rigide et inhumaine a d'ailleurs été adoptée par le Gouvernement portugais en Afrique Australe où il a répondu par les armes à la juste revendication d'indépendance des peuples frères de l'Angola et du Mozambique.

Comprenant, dès les premières heures, que les guerres coloniales étaient contraires à ses intérêts nationaux et aux intérêts de ses fils en Afrique, le peuple portugais s'est très tôt exprimé contre ces guerres et pour l'acceptation des justes revendications des peuples des colonies.

Ainsi, malgré les difficultés et les risques que cela comportait dans les conditions de la tyrannie fasciste, l'opposition démocratique portugaise n'a pas ménagé de sacrifices pour exprimer au cours des dernières années les sentiments anti-colonialistes du peuple portugais par des prises de position nettes et par des actions concrètes contre la guerre coloniale.

Cette attitude nettement anti-colonialiste adoptée sans équivoque dans le passé est réaffirmée avec véhémence par le peuple portugais et ses organisations et partis démocratiques au moment où, au Portugal, le Mouvement des Forces Armées crée une situation politique nouvelle dans le pays.

Dans la nouvelle conjoncture portugaise caractérisée par l'irruption des forces démocratiques sur la scène politique, le Comité Exécutif de la Lutte du P.A.I.G.C. soumet au nouveau pouvoir politique portugais la proposition concrète ci-dessous qui peut ouvrir la voie à la solution du conflit qui oppose notre peuple à l'Etat portugais.

.../...

Cette solution, qui suppose la totale libération de notre peuple de Guinée et Cap Vert, pourra permettre l'établissement entre nos deux peuples, d'un nouveau type de rapports dans l'intérêt commun et basé sur le principe de la stricte égalité.

Dans la phase actuelle de l'évolution politique et militaire de notre lutte et, d'une façon générale, de la lutte contre le colonialisme portugais en Afrique, il est cependant de toute évidence que ces nouveaux rapports exigent :

- La reconnaissance de la République de Guinée-Bissau et du droit de notre peuple aux Iles du Cap Vert à l'autodétermination et à l'indépendance ;
- La reconnaissance de ce même droit aux peuples des autres colonies portugaises.

C'est avec ces objectifs en vue et dans le but d'épargner d'avantage de sacrifices que la poursuite de la guerre ne manquera pas d'entraîner que le C.E.L. du P.A.I.G.C. propose au nouveau pouvoir politique établi au Portugal l'ouverture immédiate de négociations pour la recherche d'une solution politique au conflit qui oppose notre peuple à l'Etat portugais.

Le C.E.L. du P.A.I.G.C. se déclare prêt à entamer ces négociations avec ou sans cessez-le-feu en Guinée-Bissau.

Pour le cessez-le-feu en vue de négociations, la partie portugaise serait tenue de remplir les conditions suivantes :

- 1 - Regroupement de toutes les forces d'occupation dites territoriales dans les Commandements de Secteur, et des forces d'occupation dites d'intervention et leurs commandements opérationnels (COP) respectifs, dans les Commandements de Regroupement Opérationnel (Comandos de Agrupamento Operacional (CAOP) ;

.../...

2 - Arrêt de toute action opérationnelle et de tout acte d'agression contre les populations.

Le C.E.L. du P.A.I.G.C., reconnu par l'Organisation de l'Unité Africaine comme le seul, authentique et légitime représentant du peuple de Guinée et Cap Vert, rejette d'avance tout acte visant à accréditer des groupes soi-disant nationalistes créés à la dernière minute ou entretenus à l'étranger et dont la reconnaissance par les autorités portugaises aurait comme seule et inévitable conséquence la poursuite de la lutte armée de libération nationale.

Face au phénomène général et irréversible de la décolonisation, le C.E.L. du P.A.I.G.C. reste convaincu que, inspiré des véritables intérêts du peuple portugais lui-même, le pouvoir politique portugais fera preuve de réalisme en acceptant la proposition contenue dans cette Déclaration.

Le C.E.L. du P.A.I.G.C. réaffirme que rien ne saurait empêcher la réalisation de l'aspiration légitime du peuple de Guinée et Cap Vert à la liberté et au progrès.

Boé, le 6 Mai 1974

LE COMITE EXECUTIF DE LA LUTTE DU
P.A.I.G.C.